

**Arrêté du 3 juin 2015 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Thonon-les-Bains
NOR : JUSB1514551A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 28 mai 2015, de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, portant prolongation de délégation au tribunal d'instance de Thonon-les-Bains ;

ARRÊTE

Article 1

M. Bernard LARGILLIERE, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, au tribunal d'instance d'Annecy, délégué par arrêté du 28 mai 2015, de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, est prolongé dans ses fonctions de régisseur intérimaire au tribunal d'instance de Thonon-les-Bains, pour la période du 1^{er} août 2015 au 30 novembre 2015.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Chambéry, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 3 juin 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK